

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
Résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5
Annexes	12

Aux membres de COMPETENCE CULTURE,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de COMPETENCE CULTURE (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Organisme.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de l'audit.

Montr  al (Qu  bec)

3 juin 2026

MNP ¹ SENCRL, s.r.l.

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilit   publique n   A111929

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

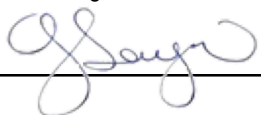
BILAN AU 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	949 668	3 407 291
Comptes clients	-	1 414
Sommes à recevoir de l'État	42 986	30 943
	992 654	3 439 648
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	1 668	2 182
	994 322	3 441 830
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus - note 5	320 078	432 488
Produits perçus d'avance	57 800	2 463
Subventions reportées - note 3	286 492	2 720 667
Réserve budgétaire - note 6	24 960	24 960
	689 330	3 180 578
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 7	1 668	2 182
	690 998	3 182 760
ACTIF NET		
AFFECTATION EXTERNE - note 8	150 829	116 325
AFFECTATION INTERNE - note 9	84 000	84 000
NON AFFECTÉ	68 495	58 745
	303 324	259 070
	994 322	3 441 830

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur (trice)
Stéphane Chagnon

 , administrateur (trice)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Affectation externe - Activités subventionnées note 8	Affectation interne - note 9	Non affecté	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	116 325	84 000	58 745	259 070	207 721
Excédent des produits sur les charges	34 504	-	9 750	44 254	51 349
SOLDE À LA FIN	150 829	84 000	68 495	303 324	259 070

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions MESS		
DDCIS - Entente cadre	689 729	636 491
Projets financés par le FDRCMO		
Prendre le virage numérique en formation continue avec Cultive	3 430	33 669
Développer des stratégies numériques de découvrabilité contenus culturels	16 668	33 025
Le Design Thinking: une méthodologie créative de résolution de problèmes	-	87
Culture et moi, des métiers d'avenir	(450)	49 398
Financement des activités de formation continue dans le secteur culturel (IC)	4 669 925	2 902 993
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	-	910
Analyse de profession de Libraire	-	(1 330)
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	544	2 374
Activités liées à la Norme libraire (PERCPE)	1 085	1 260
Concevoir une formation captivante et efficace	139 457	133 885
Analyse des besoins de formation en intelligence artificielle (IA) secteur IC	19 820	88 111
Révision de la Norme professionnelle libraire et élaboration de ses outils	45 840	85 078
Culture et moi, des formations prometteuses	353 477	75 597
Développer des compétences adaptées à un monde en constante évolution	21 751	-
Culture et moi, des formations à ta mesure	2 752	-
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	-	10 876
Utilisation de Cultive, plateforme du développement professionnel en culture	-	191
Coordination de la formation continue en culture - Postes sectoriels	997 367	875 000
Postes en soutien à la gestion de l'entente sur les activités de formation IC	39 007	162 269
Gestion du changement - mise en place d'un programme formation continue	-	60 971
Frais de gestion	424 754	289 342
	6 735 427	4 803 706
Autres subventions		
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques	186 869	384 012
Conseil des arts et des lettres du Québec - Coord. technopédagogique CLOM	-	5 639
Conseil des arts et des lettres du Québec - Prix Je célèbre donc je suis	6 000	-
SODEC - Prix je célèbre donc je suis	3 000	3 000
Caisses Desjardins - Prix je célèbre donc je suis	2 200	2 000
	198 069	394 651
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées		
Inscriptions activités	20 075	11 175
Revenus d'intérêts	43 034	43 777
Divers	51 019	1 473
	114 128	56 425
Revenus autonomes - Cotisations des membres	9 750	9 600
Total des produits	7 747 103	5 900 873
CHARGES		
Activités - annexe A	7 017 726	5 252 525
Fonctionnement - annexe B	605 499	582 323
Charges liées aux revenus générés	79 624	14 676
Total des charges	7 702 849	5 849 524
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	44 254	51 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	44 254	51 349
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	514	684
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(514)	(684)
	44 254	51 349
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients	1 415	11 999
Sommes à recevoir de l'État	(12 043)	20 193
Frais payés d'avance	-	6 670
Fournisseurs et frais courus	(112 411)	(1 298 068)
Produits perçus d'avance	55 337	(5 470)
Subventions perçues d'avance	(2 434 175)	2 564 770
	(2 501 877)	1 300 094
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 457 623)	1 351 443
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2,457,623)	1 351 443
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	3 407 291	2 055 848
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	949 668	3 407 291
Représentée par:		
Encaisse	949 668	3 407 291

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités et autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la réserve budgétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Affectation externe

L'affectation externe représente les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées.

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

3 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REPORTÉES)

	2026	2025
	\$	\$
DDCIS - Entente cadre	165 778	138 216
Projets financés par le FDRCMO		
Prendre le virage numérique en formation continue avec la plateforme Cultive	-	44 300
Développer des stratégies numériques de découvrabilité pour contenus culturels	-	40 591
Le Design Thinking: une méthodologie créative de résolution de problèmes	-	1 095
Culture et moi, des métiers d'avenir	-	3 506
Financement des activités de formation continue dans le secteur culturel (IC)	(144 751)	(3 098 247)
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	(22,416)	(947)
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	-	(10 972)
Activités liées à la Norme libraire (PERCPE)	(8 732)	(9 817)
Concevoir une formation captivante et efficace	2 734	-
Analyse des besoins de formation en intelligence artificielle (IA) secteur IC	(8 474)	-
Révision de la Norme professionnelle libraire et élaboration de ses outils	(114 519)	-
Culture et moi, des formations prometteuses	(20 179)	(173 988)
Développer des compétences adaptées à un monde en constante évolution	1 857	-
Reprise analytique de données - Parcours de formations [...] secteur culturel	(32 446)	-
Culture et moi, des formations à ta mesure	(173 551)	-
Formation en littératie statistique pour le secteur culturel	(14 458)	-
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	-	4 265
Coordination de la formation continue en culture - Postes sectoriels	-	43 750
Coordination de la formation continue en culture - Postes sectoriels	(8 883)	-
Postes en soutien à la gestion de l'entente sur les activités de formation IC	-	15 816
Gestion du changement - mise en place d'un programme formation continue	-	14 159
Concevoir une formation captivante et efficace	-	(16 454)
Analyse des besoins de formation en intelligence artificielle (IA) secteur IC	-	(28 294)
Révision de la Norme professionnelle libraire et élaboration de ses outils	-	(154 360)
Frais de gestion	276 492	619 376
	(267 326)	(2 706 221)
Autres subventions - Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	(7 399)	(7 399)
Études régionales de besoins en formation continue	(188 060)	(128 469)
Coordination technopédagogique pour la production d'un CLOM	-	(8 591)
Soutien à l'embauche d'un ADN	10 515	(720)
	(184 944)	(145 179)
Autres subventions - CALQ - Coor. technopédagogique CLOM	-	(7 483)
	(286 492)	(2 720 667)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	27 316	26 191	1 125	1 406
Matériel informatique	14 935	14 392	543	776
	42 251	40 583	1 668	2 182

5 FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	235 078	313 343
Salaires et vacances à payer	85 000	119 145
	320 078	432 488

6 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec le MESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MESS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

7 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	2 182	2 866
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	514	684
	1 668	2 182

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

8 AFFECTATION EXTERNE

Au cours de l'exercice, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées est de l'ordre de 34 504 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

9 AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2025	Affectation (réaffectation) durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$
Réserve pour transition numérique	29 000	-	-	29 000
Travaux et aménagement des nouveaux bureaux	55 000	(25,000)	-	30 000
Dotation au poste de direction	-	25 000	-	25 000
	84 000	-	-	84 000

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

10 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit en travail bénévole, en biens et en services divers durant l'exercice, sont évalués à 109 000 \$ (2025 - 71 172 \$). Au 31 mars 2026, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

La valeur des collaborations externes n'est pas présentée pour les exercices se terminant au 31 mars 2026 et 31 mars 2025.

11 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 10 ans, débutant le 1er septembre 2021 et échéant le 31 décembre 2031 pour les locaux qu'il occupe. Les versements annuels minimum à effectuer au cours des cinq prochains exercices est de 200 754 \$.

	\$
2027	38 742
2028	40 503
2029	40 503
2030	40 503
2029	40 503

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus et sa réserve budgétaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

13 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXE A - CHARGES EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS		
Activités Entente-cadre - DDCIS		
Mandat de liaison avec les coordonnateurs	1 500	525
Rencontre annuelle des membres	22 648	18 029
Frais de Cultive	60 082	35 614
	84 230	54 168
Projets - FDRCMO		
Prendre le virage numérique en formation continue avec Cultive	3 430	33 669
Développer des stratégies numériques de découvrabilité contenus culturels	16 668	33 025
Le Design Thinking: une méthodologie créative de résolution de problèmes	-	87
Culture et moi, des métiers d'avenir	(450)	49 398
Financement des activités de formation continue dans le secteur culturel (IC)	4 669 925	2 902 993
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	-	910
Analyse de profession de Libraire	-	(1 330)
Création de politiques en développement durable dans le secteur culturel	544	2 374
Activités liées à la Norme libraire (PERCPE)	1 085	1 260
Concevoir une formation captivante et efficace	139 457	133 885
Analyse des besoins de formation en intelligence artificielle (IA) secteur IC	19 820	88 111
Révision de la Norme professionnelle libraire et élaboration de ses outils	45 840	85 078
Culture et moi, des formations prometteuses	353 477	75 597
Développer des compétences adaptées à un monde en constante évolution	21 751	-
Culture et moi, des formations à ta mesure	2 752	-
Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	-	10 876
Utilisation de Cultive, plateforme du développement professionnel en culture	-	191
Coordination de la formation continue en culture - Postes sectoriels	997 367	875 000
Postes en soutien à la gestion de l'entente sur les activités de formation IC	39 007	162 269
Gestion du changement - mise en place d'un programme formation continue	-	60 971
Frais de gestion	424 754	289 342
	6 735 427	4 803 706
Projets - Autres subventions		
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques		
Plan culturel numérique	-	4 300
Études régionales de besoins en formation continue	66 232	143 718
Développement des compétences - gestionnaires en contexte de changement	-	79 762
Coordination technopédagogique pour la production d'un CLOM	11 002	32 796
Site web promo	-	24 156
Diagnostic Cultive	-	50 000
Soutien à l'embauche d'un ADN	59 635	49 280
Mise en place d'une table de concertation sur le filet social en culture	50 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Coord. technopédagogique CLOM	-	5 639
Conseil des arts et des lettres du Québec - Prix Je célèbre donc je suis	6 000	-
SODEC - Prix je célèbre donc je suis	3 000	3 000
Caisses Desjardins - Prix je célèbre donc je suis	2 200	2 000
	198 069	394 651
	7 017 726	5 252 525

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXE B - CHARGES EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Masse salariale	392 361	387 525
Autres ressources contractuelles	87 228	69 329
Honoraires professionnels	12 497	5 959
Frais de production	42 565	38 734
Frais de location et taxes	58 258	66 866
Assurances	6 529	6 543
Intérêts et frais bancaires	1 345	1 610
Frais de représentation et déplacement	4 202	5 073
Amortissement des immobilisations corporelles	514	684
	605 499	582 323

ANNEXE FINANCIÈRE - 2025-2026

Nom du CSMO : Comité sectoriel de main-d'œuvre en culture (Compétence Culture)

Instructions : Remplir uniquement les cases bleues. Les cases jaunes, verrouillées, contiennent des calculs automatiques. Consulter les notes explicatives pour plus de détails.

PARTIE 1 ENTENTE-CADRE SIGNÉE AVEC LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)

1.1 BUDGET ACCORDÉ AU COMITÉ SELON L'ENTENTE-CADRE

Budget accordé au comité selon l'entente-cadre :	689 215,00
--	------------

1.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU MESS

Contribution totale réclamée et encaissée au 31 mars 2026	523 437,00
---	------------

Contribution totale réclamée mais encaissée après le 31 mars 2026 (dernière tranche)	165 778,00
--	------------

Contribution totale réclamée pour l'exercice :	689 215,00
---	-------------------

Réserve budgétaire disponible de l'année antérieure (s'il y a lieu)	24 960,00
---	-----------

TOTAL DES SOMMES DISPONIBLES :	714 175,00
---------------------------------------	------------

1.3 UTILISATIONS DES SOMMES DISPONIBLES

1.3.1 DÉPENSES DE L'EXERCICE (selon la comptabilité d'exercice)

- Frais de fonctionnement

COÛT RÉEL.

Masse salariale associée au fonctionnement du comité	392 361,00
--	------------

Autres frais de fonctionnement	212 624,00
--------------------------------	------------

Amortissement des immobilisations	514,00
-----------------------------------	--------

Total - Fonctionnement :	605 499,00
---------------------------------	------------

- Frais d'activités

Mandats de liaison avec les coordonnateurs	1 500,00
--	----------

Rencontre annuelle des membres	22 648,00
--------------------------------	-----------

Frais de Cultive	60 082,00
------------------	-----------

Total - Activités :	84 230,00
----------------------------	-----------

Grand Total des sommes dépensées :	689 729,00
---	------------

1.3.2 AUTRES UTILISATIONS DES SOMMES DISPONIBLES

- Immobilisations

Plus : Investissements de l'exercice

Moins : Amortissement des apports reportés de l'exercice	514,00
--	--------

- Frais payés d'avance

Plus : Utilisation de l'exercice des sommes disponibles

Moins : Frais payés d'avance d'exercices antérieurs passés en charge dans l'exercice

- Autres

Plus : (spécifiez)

Moins : (spécifiez)

Total - Variation de l'exercice :	-514,00
--	----------------

UTILISATION TOTALE DES SOMMES DISPONIBLES :	689 215,00
--	-------------------

1.4 EXCÉDENT

1. Solde non utilisé des sommes disponibles	(4-13)	24 960,00
---	--------	-----------

2. Moins la réserve budgétaire maximale autorisée selon l'Entente-cadre	25 000,00
---	-----------

3.	Montant remboursable à la DDCIS, le cas échéant (excédent du 25 000 \$)	0,00
----	---	------

4.	Réserve budgétaire disponible pour l'exercice suivant*	24 960,00	15
*Si le solde de la réserve budgétaire disponible est positif, ce montant doit être présenté au bilan dans les apports reportés afférents à l'entente-cadre.			
PARTIE 2 SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER			
2.1 - ENTENTE-CADRE			
Revenus (produits)			
Subvention DDCIS selon l'Entente-cadre - Frais de fonctionnement	(6-13+2-8-10-12)	689 215,00	16
Sous-total :		689 215,00	17
Utilisation (augmentation) de la réserve budgétaire	(13-2)	0,00	18
Immobilisations - Amortissement des apports reportés de l'exercice	(8)	514,00	19
Frais payés d'avance de l'exercice antérieur passés en charge	(10)		20
Autres :	(12-11)	0,00	21
Total - Revenus		689 729,00	22
Dépenses (charges)			
Dépenses de fonctionnement	(5a)	605 499,00	23
Dépenses d'activités	(5b)	84 230,00	24
Total - Dépenses		689 729,00	25
Excédent (insuffisance) - DDCIS Entente-cadre		0,00	26

2.2 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (FDRCMO)			
Revenus (produits) - Subventions FDRCMO, incluant les frais d'administration		6 735 427,00	27
Dépenses (charges) - Activités subventions FDRCMO		6 735 427,00	28
Excédent (insuffisance) - Subventions FDRCMO		0,00	29

2.3 - AUTRES SUBVENTIONS			
Précisez les noms des ministères ou organismes publics			
	MCC / CALQ / SODEC / Caisse Desjardins		
Revenus (produits) -		198 069,00	30
Dépenses (charges) - Activités Autres subventions		198 069,00	31
Excédent (insuffisance) - Autres subventions		0,00	32

2.4 - REVENUS GÉNÉRÉS DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES (EXCLUANT LES REVENUS D'INTÉRÊTS)			
Précisez les sources des revenus (ex. : frais d'inscription à une formation, frais de participation à un colloque, vente d'un outil GRH, commandites)			
Revenus (produits) -	Revenus d'inscriptions, de formations et de contributions financières (incluant les apports sous forme de services ne nécessitant aucune sortie d'argent pour un montant de 48 300 \$)	71 094,00	33
Dépenses (charges) - Frais relié aux revenus générés		67 394,00	34
Excédent (insuffisance) - Revenus générés		3 700,00	35

2.5 - REVENUS AUTONOMES NON RELIÉS À UNE SUBVENTION (EXCLUANT LES REVENUS D'INTÉRÊTS)			
Précisez les sources des revenus (ex.: cotisations des membres)			
Revenus (produits) -	Cotisation des membres	9 750,00	36
Dépenses (charges) - Frais reliés aux revenus autonomes		0,00	37
Excédent (insuffisance) - Revenus autonomes		9 750,00	38

2.6 - REVENUS D'INTÉRÊTS			
Revenus (produits) - Revenus d'intérêts provenant des comptes bancaires ou de placements		43 034,00	39
Dépenses (charges) - Frais reliés aux revenus d'intérêts		12 230,00	40
Excédent (insuffisance) - Revenus d'intérêts		30 804,00	41

2.7 - SOMMAIRE - RÉSULTATS DE L'EXERCICE *			
Total des Revenus (produits) -		7 747 103,00	42
Total des Dépenses (charges) -		7 702 849,00	43
Excédent (insuffisance) - Résultats de l'exercice *		44 254,00	44

* Ce sommaire doit concorder avec l'état des résultats audité. Sinon, expliquez l'écart dans cette section :

PARTIE 3	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU SECTEUR DE 10 %
-----------------	---

La contribution financière du secteur doit représenter 10 % du budget de l'entente-cadre. Pour le comité, il s'agit de :	68 921,50	45
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées :	(33) 71 094,00	46
Revenus autonomes non liés à une subvention :	(36) 9 750,00	47
Revenus d'intérêt :	(39) 43 034,00	48
Autres utilisations des sommes disponibles :	(12)	50
Moins : Montants non admissibles dans la contribution du secteur (10 %) (ex : contribution non monétaire, subvention, revenu hors-Québec, etc.)	48 300,00	51
Utilisation de l'actif net à titre de contribution du secteur :	(case 44 si négatif) 0,00	52
* Pour le présent exercice, la contribution du comité s'élève à :	11,0% 75 578,00	53

*Si l'objectif n'est pas atteint pour le présent exercice, vous devez compléter le formulaire "Contribution financière du secteur 10 % - Explication"

PARTIE 4	ESTIMATION EN \$ DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU COMITÉ
-----------------	--

DONNÉE OBLIGATOIRE Précisez la nature de la contribution (ex. : rémunération, frais de déplacement, locaux, équipement, etc.)

Contribution en temps des administrateurs aux instances	40 785,00
Contribution en temps, biens et services des membres en lien avec des subventions reçues pour la réalisation de projets	68 215,00
	109 000,00